

## ➤ 9 juillet : La Boissière / Ruisseau de Roc'h glaz

**Origine de la pollution :** agricole (lisier traité)

**Cause :**

- Effluents très chargés en matières organiques car brassés avant aspersion
- Asperseur bloqué

**Conséquences :**

- Effluents déversés au même endroit du champ pendant une partie de la nuit
- Mortalité de poissons constatée dans le Ruisseau de Roc'h glaz, la Boissière et la Mignonne
- 16 km de cours d'eau impactés de La Martyre à Daoulas
- Alerte bactériologique de niveau 0 déclenchée dans la Rivière de Daoulas



## ➤ 2 août : La Boissière / Ruisseau de Roch' glaz

**Origine de la pollution :** lagunes de Ploudiry

**Cause :**

- Débordement des bassins 2 et 3 de la lagune suite à l'obstruction d'une canalisation par un ragondin mort
- Phénomène de siphon ayant entraîné la vidange soudaine des 2 bassins

**Conséquences :**

- 17 km de cours d'eau impactés de Ploudiry à Daoulas (Reau de Roc'h glaz, Boissière, Mignonne)
- Alerte bactériologique de niveau 0 déclenchée dans la Rivière de Daoulas et à Logonna-Daoulas



➤ 7 septembre : Keropartz

**Origine de la pollution :** agricole (lisier brut)

**Cause :**

- Pompe bloquée entre fosse et centrifugeuse de traitement du lisier
- Débordement du lisier en amont de la station de traitement, dans la cour de l'exploitation et jusqu'au cours d'eau via le réseau d'eaux pluviales
- Environ 200 m<sup>3</sup> de lisier déversés

**Conséquences :**

- Mortalité des poissons et de la faune aquatique du Keropartz et de la Mignonne
- 2,5 km supplémentaires de cours d'eau touchés (Keropartz et Mignonne)
- Alerte bactériologique de niveau 0 déclenchée dans la Rivière de Daoulas

Même secteur de la Mignonne touché 3 fois en 2 mois  
Fort impact sur les cours d'eau (faune, flore, qualité)  
Alertes bactério déclenchées dans la Rivière de Daoulas  
Boissière et Keropartz fermés à la pêche pendant 1 à 3 ans

# POLLUTION ACCIDENTELLE D'UN COURS D'EAU

## PROCEDURE D'ALERTE



Procédure mise en place, depuis plusieurs années, par la Préfecture du Finistère.

A déclencher dès qu'une pollution accidentelle d'un cours d'eau est constatée ou signalée pour :

- informer au plus vite les services de l'Etat, les collectivités et les acteurs du territoire (usines de production d'eau potable, piscicultures, conchyliculteurs, Syndicat de bassin, Mairies, AAPPMA locale, etc.) qu'une pollution est en cours ;
- limiter son impact sur la qualité de l'eau, la faune et la flore du cours d'eau.



### Appeler les pompiers ou la gendarmerie

Ils déclencheront la procédure d'alerte.

#### Leur indiquer :

- La localisation de la pollution : commune, lieu-dit
- L'heure de début de la pollution (connue ou supposée)
- Le nom du cours d'eau impacté
- La présence d'une prise d'eau potable ou d'activités dépendantes d'une eau de qualité en aval
- La nature de la pollution si elle est identifiée

**Rôle des gendarmes :** constat, prélèvements d'eau

**Rôle des pompiers :** circonscrire / arrêter la pollution



### Appeler les opérateurs de terrain

AAPPMA locale, Syndicat de bassin, services communaux, etc.

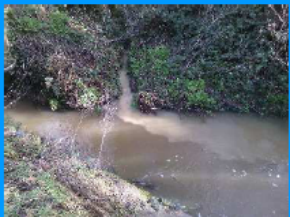
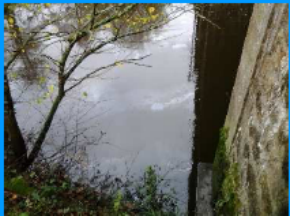
- **Recherche de l'origine de la pollution :** leur connaissance du terrain peut être une aide précieuse pour la trouver.
- **Evaluer l'impact de la pollution sur le cours d'eau :** mortalité de poissons, impact sur la faune, la flore et la qualité de l'eau, etc.
- **Interface avec les services de l'Etat** (DDTM, DDPP, AFB).

#### Numéros utiles :

- **Préfecture** (24h/24) : 02 98 76 29 29
- **Syndicat de bassin de l'Elorn** : 02 98 25 93 51 / 02 98 68 86 08 (astreinte week-end)
- **AAPPMA de l'Elorn** : 02 98 68 85 08 (bureau) / 06 71 52 77 80 (JY Kermarrec, Président)
- **AAPPMA de Daoulas** : 02 98 25 86 10 / 06 80 20 70 94 (JR Dupont, Président)

## Types de pollution les plus courants :

Pollution	Couleur de l'eau	Odeur	Autre
Assainissement, eaux de lavage, etc.	Blanchâtre à grisâtre	Eaux usées (égout)	Mousse blanche possible
Lisier, effluents agricoles	Marron à noire	Ammoniaque parfois	Mousse blanchâtre à jaunâtre possible
Hydrocarbures	Incolore mais irisations en surface	Hydrocarbures (fuel, essence)	
Rejets industriels	Blanchâtre, jaunâtre, rougeâtre, grisâtre, etc.	Possible selon le type de rejet	Mousse possible
Pesticides, produits chimiques	Incolore la plus part du temps	Inodore la plus part du temps	Visible si impact sur la faune et la flore aquatiques
Chlore	Incolore	Chlore (eau de javel)	
Matières en suspension	Marron – beige	Parfois (vase)	Exemple d'origine : vidange d'un plan d'eau



### Attention !

- La présence de mousse n'est pas forcément synonyme d'une pollution. Elle peut avoir une origine naturelle.
- La précipitation naturelle du fer peut donner un couleur rouge-orange au fond de certains petits cours d'eau.